

**Pôle Apicole – GDS Réunion**  
**CATALOGUE DES PRESTATIONS APICOLES**

Apicultrices & apiculteurs adhérent(e)s au GDS Réunion, le pôle apicole vous propose -, différentes prestations – des appuis techniques ou sanitaires, ponctuels ou réguliers, ainsi que des livraisons de médicaments vétérinaires.

Les objectifs sont :

- De vous apporter un soutien plus fréquent ou une expertise plus importante si vous en ressentez le besoin ;
- De faciliter l'accès aux médicaments vétérinaires anti-varroa à ceux d'entre vous dont l'exploitation serait éloignée du siège du GDS où se déroulent les permanences de délivrance.

**I. LIVRAISON DE MEDICAMENTS VÉTÉRINAIRES APICOLES DANS LE CADRE DU PSE**

Afin de pouvoir accéder à ce service, vous devez impérativement être adhérent au Programme Sanitaire d'Élevage (PSE) porté par le GDS Réunion et nous avoir fourni votre déclaration de ruchers de l'année. Vous devrez également nous indiquer le nombre exact de traitements dont vous avez besoin en fonction du nombre de ruches que vous avez à traiter, car aucun stock supplémentaire ne sera disponible avec le technicien lors de la livraison.

Par votre adhésion au PSE, vous vous engagez à respecter les recommandations en matière de choix du traitement anti-varroa, du vétérinaire apicole du GDS ou des Techniciens Sanitaires Apicoles placés sous sa supervision et à recevoir a minima une visite sanitaire tous les cinq ans.

La livraison est facturée selon un forfait déplacement, comme mentionné ci-dessous.

	Unité	Montant HT	Montant TTC
Livraison	Forfait	16,13 €	17,50 €

**II. APPUI SANITAIRE SUPPLEMENTAIRE**

Les prestations sanitaires et techniques listées ci-dessous sont facturées au temps passé sur place, dans votre rucher, par le membre de l'équipe apicole que vous aurez sollicité. Le tarif appliqué est un tarif à l'heure - tel que présenté dans le tableau ci-dessous – avec une facturation à la demi-heure.

	Unité	Montant HT	Montant TTC
Déplacement	Forfait	16,13 €	17,50 €
Prestation	Heure	32,26 €	35,00 €

Sauf mention contraire, ces tarifs n'incluent pas le montant du matériel consommable qui peut être nécessaire à la réalisation de la prestation dans votre rucher. Du matériel apicole est disponible au magasin du GDS Réunion ; un catalogue des produits commercialisés régulièrement sera édité prochainement.

Lors des visites de prestation, votre présence est nécessaire dans un objectif de formation / transfert de compétences. Le petit matériel utilisé (lève cadres, enfumoir...) est le vôtre dans un souci de bio sécurité.

- **Comptages varroa** #LAVAGE DETERGENT / SUCRE

Dans le cadre du PSE, vous recevez une visite sanitaire gratuite tous les cinq ans, afin de vérifier l'efficacité du protocole de lutte contre varroa choisi et de la bonne utilisation des médicaments vétérinaires. Au cours de ces visites, des comptages varroas sont déjà réalisés.

Vous pouvez demander des comptages supplémentaires en vue d'estimer la nécessité de traiter vos colonies à une période donnée, de calculer l'efficacité d'un traitement ou d'évaluer la charge varroa afin d'identifier les colonies potentiellement résistantes au varroa...

Toutes ou un échantillon des colonies présentes peuvent être échantillonnées : 300 abeilles par colonies sont prélevées sur cadre de couvain par le technicien ; le comptage se fait au sucre glace pour garder les abeilles prélevées vivantes ou au détergent pour une meilleure fiabilité du résultat ; les résultats vous sont communiqués directement au rucher.

Alternativement, le prélèvement peut être réalisé par vous-même avec dépôt des échantillons au CIRAD - Ligne Paradis. Les comptages au détergent se feront alors au laboratoire et les résultats vous seront communiqués par mail.

La tarification spécifique au comptage varroa se fait comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

	Unité	Réalisation des prélèvements par le technicien	
		Montant HT	Montant TTC
Déplacement	Forfait	16,13 €	17,50 €
Prélèvement et comptage sur le rucher – Prestation par heure	Heure	32,26 €	35,00 €
Comptage au laboratoire – Prestation par comptage	Colonie	1,84 €	2,00 €

- *Matériel apporté par le technicien : sachets zippés pour le prélèvement, glacière, shakers, sucre, détergent*
- *Achat d'un shaker conseillé pour la réalisation de comptages ultérieurs par le technicien ou par vos soins*

- **Encagement de reines** #ACIDE OXALIQUE

L'accompagnement à l'encagement de reines est prévu lorsque vous optez pour la première fois pour un traitement à base d'acide oxalique nécessitant l'absence de couvain. Il se déroule en 3 phases selon un calendrier rigoureux : encagement de la reine, libération de la reine et dégouttement d'acide oxalique puis vérification de la reprise de la ponte. Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier à nouveau de cet accompagnement, il vous sera facturé. Dans cette optique vous pouvez être accompagné pour différent type de visites : comptage varroa, recherche et marquage des reines, encagement, dégouttement, contrôle de ponte...

- *Matériel : cagette Scalvini*
- *Consommables : médicament à base d'acide oxalique, seringue*

- **Application/retrait des traitements** #EPI

Si vous n'êtes pas à l'aise avec le maniement de produits chimiques, vous pouvez faire appel aux techniciens du GDS pour appliquer les traitements qui vous ont été conseillés par le GDS dans le cadre du PSE.

*Vous devrez au préalable avoir retiré les hausses des colonies à traiter. Le technicien viendra avec ses propres Equipements de Protection Individuelle.*

- *Matériel : registre d'élevage*
- *Consommables : médicaments*

- **Retrait de couvain mâle** #MALE

*Visite à réaliser en début de miellée où le couvain de mâle est plus abondant.*

Votre technicien vous rappelle les enjeux du retrait de couvain mâle dans un contexte de lutte contre le parasite *Varroa destructor*. Il vous explique comment procéder pour obtenir et retirer du couvain mâle – la manipulation est réalisée sur le couvain de mâle repéré lors des ouvertures de ruches - et il vous rappelle le calendrier des opérations en fonction des périodes de miellées.

- *Matériel : cadres à jambage, peigne à désoperculer, couteau*
- *Consommables : feuilles de cire gaufrée à mâles ou amorces*

- **Prestation a la carte** #RESTO !

Si vous avez un besoin d'accompagnement différent, sollicitez-nous tout de même et nous étudierons sa faisabilité !

### III. APPUI TECHNIQUE PONCTUEL

- **Création d'un essaim artificiel** #DIVISION

Votre technicien vous aide à détecter parmi vos colonies celles qui peuvent être divisées et vous rappelle les critères à retenir. Il vous explique une ou plusieurs méthodes de division. Enfin, vous réalisez les divisions ensemble.

- *Matériel : cadres, ruchettes, ruches, partitions, fonds de ruche, plateaux couvre-cadres, nourrisseurs, toits de ruche*
- *Consommables : sirop lourd, candi, feuilles de cire gaufrée*

- **Evaluation et rééquilibrage des colonies** #RENFORCEMENT/NOURRISEMENT

Votre technicien vous rappelle les critères de bon développement d'une colonie et vous aide à repérer, parmi vos colonies, celles qui sont fortes et qui ont besoin de place. Ainsi que celles qui sont faibles, ont besoin d'être partitionnées, renforcées ou nourries. En parallèle de l'identification des colonies fortes et faibles, vous réalisez l'équilibrage de vos colonies ensemble, par transfert de cadres et/ou partitionnement. Le nourrissage sera réalisé par vous-même en fin de journée, selon les conseils de votre technicien.

- *Matériel : cadres, feuilles de cire gaufrée, partition, ruchettes*
- *Consommables : sirop lourd, candi*

- **Recherche et marquage de reines** #MARQUAGE

Votre technicien vous rappelle les enjeux du marquage de vos reines et vous explique comment procéder. Vous recherchez ensemble une partie voire la totalité des reines de votre rucher et les marquez à la couleur correspondant à l'année d'émergence de la reine. A la demande de l'apiculteur, les reines pourront également être clippées.

- *Matériel apporté par le technicien : pinces à reine, attrape-reine « one hand », ciseaux, vernis ou feutres « Posca »*
- *Achat du matériel ci-dessus nécessaire pour la prise en main de la technique*

#### IV. APPUI TECHNIQUE OU SANITAIRE REGULIER

Si vous souhaitez bénéficier d'un appui plus régulier, par exemple : être accompagné pour les évaluations et rééquilibrages de vos colonies avant et après chaque miellée ou faire réaliser des comptages varroa sur l'ensemble de vos ruchers... Des tarifs dégressifs s'appliquent :

- Remise de 10% appliquée au montant total de la prestation si réalisation d'au moins 4 visites pour un minimum de 8h dans l'année ;
- Remise de 20% appliquée au montant total de la prestation si réalisation d'au moins 4 visites pour un minimum de 8h dans l'année lors de l'adhésion au GDS.

	Nombre de déplacements	Temps de visites total	Coût total TTC	Pourcentage de remise	Coût total remisé
<b>Forfait de base pris en cours d'année</b>	4	8	350,0€	10%	315,0€
<b>Forfait de base acheté lors de l'adhésion au GDS</b>	4	8	350,0€	20%	280,0€
<b>Exemple de forfait « à la carte » acheté lors de l'adhésion au GDS</b>	5	15	577,5€	20%	462,0€

*Le règlement intervient lors de l'achat du forfait ; les heures de visites supplémentaires et/ou les visites additionnelles seront facturées en sus et bénéficient du même pourcentage de remise*